

Préparation aux contrôles

Je souhaite vérifier la conformité de mes pratiques à la réglementation en vigueur (conditionnalité PAC, Directive Nitrates...)

➔ *Nous nous assurons du bon respect de la réglementation en cours*

Qui est concerné ?

Tout agriculteur

Notre prestation

Nous vérifions avec vous la conformité de vos pratiques en lien avec les différents domaines de la réglementation :

- Exemple Conditionnalité PAC: BCAE, Environnement et Santé - productions végétales, Directive Nitrates (vérification cahier d'enregistrement des pratiques, local phyto...)

Vous vous assurez de la bonne gestion de votre exploitation au regard des différents échelons de réglementation en cours.

Nos +

Nous comparons vos pratiques aux référentiels de contrôle en vigueur issus des réglementations régionales, nationales et européennes.

DUREE

Variable selon la demande

NOS TARIFS

Cf. fiche tarifaire

NOTEZ-LE

Rendez-vous sur votre exploitation



Contact :

Service concerné : Service Technique et Economique
Téléphone : 01.39.23.42.40



LEGENDE ICONES



INDIVIDUEL



EN GROUPE



SUR VOTRE EXPLOITATION



A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE (siège au Chesnay 78) OU
L'UNE DE SES ANTENNES (cf. carte)



PONCTUEL



PAR ABONNEMENT

